

Madame, Monsieur,

En mars 2008, à l'occasion des élections municipales, vous déciderez de l'avenir de notre commune. L'équipe de Michel BERGER souhaite se mettre à votre service et aura le plaisir de vous proposer un projet.

Beaucoup d'entre vous nous ont déjà fait part de leurs attentes pour St Marcellin. Nous souhaitons vous consulter sur les grandes orientations que vous envisagez pour le dynamisme associatif de notre bourg.

Vous trouverez ci-après un questionnaire que nous vous invitons à remplir. Les résultats de cette enquête seront rendus publics afin que vos réponses soient prises en compte dans nos échanges.

Nous vous remercions par avance de votre contribution.

Cordialement.

« La déviation arrive fin 2008, avec prévision de 2 entrées : Outre l'eau et Le Placier. Ceci impose une réflexion que nous souhaitons partager avec vous. »

1. Souhaitez-vous apporter votre regard sur ce sujet ? Oui non

2. Quelles sont vos attentes ?

3. Quelles sont vos craintes ?

4. Pensez-vous qu'un pôle attractif ou zone artisanale aux abords de la déviation puisse vous intéresser ? Oui non

Pour quelles raisons ?

5. Avez-vous des difficultés pour développer votre activité ?

6. Comment jugez-vous la circulation dans le bourg ? (intensité, sens...)

7. Comment qualifieriez-vous le stationnement dans le bourg ?

8. Quelle signalétique souhaiteriez-vous voir mise en place pour informer de votre activité ?

9. Souhaiteriez-vous accueillir d'autres artisans / commerçants?

Oui

non

Lesquels ?

10. La création d'un groupement des commerçants et artisans est-elle nécessaire?

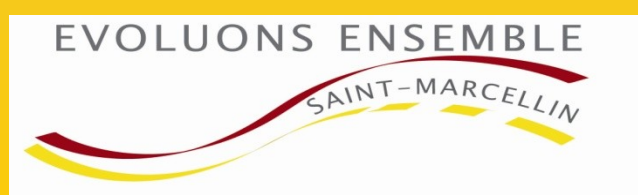
Oui

non

11. Quelles actions souhaiteriez-vous pour dynamiser l'activité économique du village ? (journée à thème, affichage, événement ...)

12. Une « *Halle couverte* » : vous semble-t-elle être une idée intéressante ?

13. Exprimez vos réflexions : nous sommes attentifs !



Merci du temps que vous avez consacré. Dans l'attente de prolonger cet échange lors d'une rencontre organisée avec notre équipe.

Retour souhaité avant le 17 février 2008

Eric Triouleyre, Josette Boureille, Philippe Vigier